

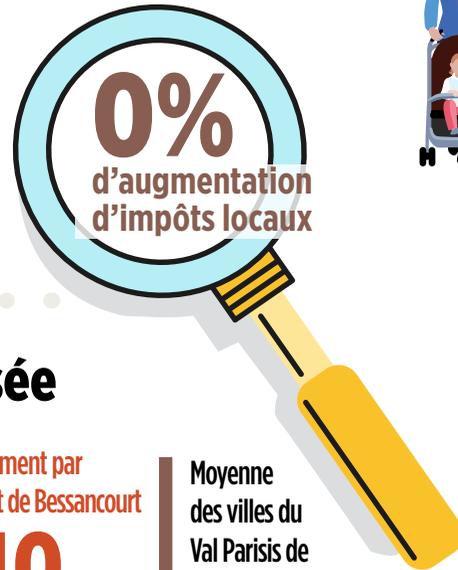
LE BUDGET

Temps fort de la vie de la commune



BUDGET 2019

12,7 millions d'euros



0%
d'augmentation
d'impôts locaux

Une dette toujours maîtrisée

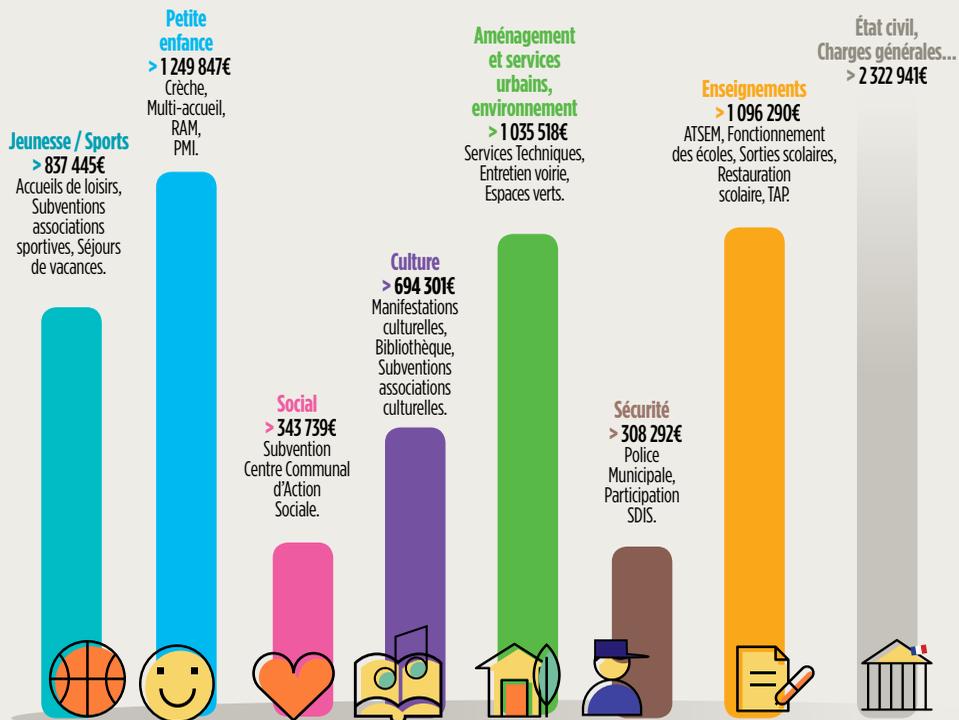


Endettement par habitant de Bessancourt

740 euros

Moyenne des villes du Val Paris de même strate = 849€

Dépenses de fonctionnement par pôle



Un budget au service de la qualité de vie des Bessancourtois

• Les subventions aux associations

La commune confirme sa volonté de **soutenir l'action** des associations Bessancourtoises.

• Les actions de solidarités

Elles se traduisent par la **subvention** versée pour le CCAS, la compensation des prises en charges d'activités éducatives, de restauration scolaire, par l'application du quotient familial.

• Les actions en faveur de la sécurité

Bessancourt contribue à la mise en place de deux équipes de polices intercommunales mutualisées : **D'une brigade de soirée et d'une brigade de nuit**. De plus, suivant le plan programmé par la Communauté d'Agglomération du Val Parisis, Bessancourt bénéficie de l'implantation de caméras de vidéo surveillance.

• Les actions concernant l'environnement

Un programme de **replantation des arbres** suite à l'étude phytosanitaire. Démarrage des études pour l'implantation d'une cité organique qui permettra la valorisation des déchets alimentaires, sous forme de compost ou d'amendements naturels sur un site de compostage ou sous forme d'électricité verte, de chaleur et de fertilisant organique par méthanisation. Début du projet de développement d'une production agricole locale et de leur distribution. Encourager/développer les projets en faveur des modes doux : Reconduction de l'aide à l'acquisition de **Vélo à Assistance Electrique (VAE)** pour les bessancourtois. Mise en place d'un service de location de 6 Vélos à Assistance Electrique (VAE) augmentation du pourcentage de véhicules propres dans le parc automobile de la commune.



• Les actions jeunesse et culture

C'est pour son dynamisme culturel et artistique que Bessancourt, ville de moins de 10 000 habitants, a été sollicitée par le Ministère de la Culture pour intégrer le **dispositif expérimental nommé 100 % Education Artistique et Culturelle (EAC)**.

Nouvelle édition du **projet DEMOS** (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale).

L'ouverture de la bibliothèque certains dimanches matins en intégrant des ateliers et des manifestations artistiques, assurant la démocratisation de ce lieu.

La programmation culturelle ainsi que toutes les activités proposées renforcent la cohésion de notre ville, le vivre ensemble, l'éveil culturel et sportif.

• Les actions en faveur des écoles et du périscolaire

Ouverture en septembre 2019 du groupe scolaire Simone Veil

pour accueillir dans un premier temps 2 classes élémentaires et 2 classes maternelles.

Maintien des ateliers pour enfants suite au retour de la semaine de 4 jours, le mercredi matin au centre de loisirs.

Développement du numérique dans les écoles primaires en les dotant d'une valise multimédia. Maintien d'un haut niveau d'exigence pour des activités culturelles, écologiques, numériques, citoyennes et sportives dans les écoles et les accueils ALSH.

Investissements 2019

Le prochain contrat d'aménagement régional concernera la création d'une halle de marché, la réhabilitation et l'agrandissement de l'Hôtel de Ville ainsi que la création d'une Maison des Associations.

Les travaux de la construction de l'école ainsi que les aménagements intérieurs.

Les travaux relatifs à la 2^{ème} phase de programmation de l'accessibilité des bâtiments.

Le démarrage du renouvellement des tilleuls sur la RD 928.

L'aménagement du pôle gare porté par la communauté d'agglomération du Val Parisis.

Les travaux de voiries : Réfection de la rue des Genêtes et de la rue des Gendarmes, ainsi que la création de places de stationnement au niveau de l'Espace Marc Steckar et de la rue de la gare.

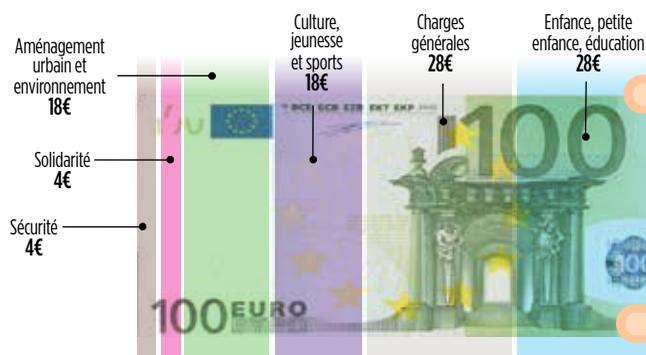


Juin 2019

EXPRESS

L'information en bref de la ville de Bessancourt

Dépenses de la ville sur 100€



UN BUDGET QUI S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ

La Ville de Bessancourt, par un mode de gestion volontariste et rigoureux appliqué depuis plusieurs années, a pu :

- Compenser l'impact brutal des réformes nationales touchant les collectivités en maîtrisant ses dépenses à caractère général.
- Maîtriser la progression des charges de Personnel.
- Maintenir les subventions versées aux associations.
- Investir pour le développement de la Ville.
- Ne pas recourir à l'usage de la pression fiscale sur les Bessancourtois.



Le Budget Primitif 2019 s'inscrit dans la continuité des budgets précédents avec **un recours à l'emprunt modéré**.

En raison de son désendettement et de son autofinancement, la Ville de Bessancourt, dans un paysage financier extrêmement contraint, peut engager un niveau d'investissements important.

Grâce à ce mode de gestion, les Élus de la Ville de Bessancourt respectent leurs engagements, tout en **assurant des services et des activités de qualité en réponse aux attentes des Bessancourtois**.

FLM-Logos.fr



Mairie de Bessancourt
Place du 30 Août 95550 Bessancourt
Tél. 01 30 40 44 44
www.ville-bessancourt.fr



Édito

Mesdames, Messieurs,

J'ai souhaité un budget 2019 ambitieux, qui prévoit les crédits nécessaires permettant de proposer des projets en phase avec une population en augmentation constante, et la stabilité de l'endettement. En effet, le financement des projets en investissement tout comme en fonctionnement pourra se faire grâce à l'augmentation de notre autofinancement, aux recherches de financements auprès de nos partenaires et cela sans augmenter les taux d'imposition communaux. Le budget a donc été préparé avec rigueur, et adopté en Conseil municipal le 11 avril dernier. Dans ce numéro d'Express Budget, vous trouverez les priorités qui fondent cet exercice budgétaire.

Jean-Christophe POULET
Maire de Bessancourt



SPÉCIAL BUDGET RIGUEUR ET MAÎTRISE DES CHARGES, POUR PRÉPARER L'AVENIR